



De nos poubelles au centre de Chagny, mieux trier s'impose



Le site de la Smet accueille quelque 1 500 visiteurs par an : des scolaires, des groupes d'élus... Et organise des portes ouvertes.

La visite du site est conçue de manière très pédagogique, que l'on soit enfant ou adulte.

Entre les panneaux explicatifs disposés à chacune des phases, les différentes maquettes et le parcours guidé, on comprend parfaitement et on suit *in situ* tout le mécanisme qui conduit du camion-benne chargé d'ordures ménagères à la production de gaz et de compost. Vêtu de gilet fluo et de casque de chantier - sécurité oblige, à peine importuné par l'odeur malgré la chaleur le jour du reportage, le circuit permet aussi d'évoquer les normes environnementales, la prise ne compte de la faune et la flore...

Des journées portes ouvertes sont programmées les vendredi 28 et samedi 29 septembre. N'hésitez pas.



Les ordures ménagères, après avoir passé 3-4 jours dans ces tubes, sont envoyées dans le bâtiment de tri afin d'en extraire la FFOM utilisée pour la production de gaz et compost.



Les camions bennes, après être passés au détecteur d'éléments radioactifs (certains pansements le sont), et pesés, déversent leur chargement.



Des filets limitant les envois sont installés tout autour de la zone d'exploitation. Ils sont contrôlés et réparés en cas de détérioration. Des caméras thermiques permettent de détecter tout départ de feu.



A LA SORTIE DES TUBES MALAXEURS Les différents éléments récupérés

Différentes étapes se déroulent dans le bâtiment de tri :

- 1^{re} étape : séparer les éléments en fonction de leur taille (utilisation d'un trommel) ;
- 2^e étape : extraire les ferreux (avec un aimant) et les non-ferreux (courant de Foucault) pour une valorisation de la matière ;

- 3^e étape : extraire les plastiques de grande taille (bocal refus de tri/HPCI) ;
- 4^e étape : avec un crible trampoline, les éléments les plus lourds (bocaux inertes) sont enlevés ;
- 5^e étape : utilisation d'un double balistique pour enlever les éléments les plus fins.
L'ensemble de ces opérations permet d'obtenir la matière organique qui sera envoyée dans les digesteurs : pot N° 2.



Outre le gaz, l'autre valorisation est le Compocea : un compost de qualité qui répond aux critères de la norme NF U 44 051. Ce produit stabilisé et hygiéniste est réutilisable en l'état en agriculture et en jardinage. La qualité du compost est donc un élément clé qui conditionne la pérennité et le développement de la filière de compostage. Les lots de composts évacués du site sont pris en charge par la Coopérative Bourgo-gne du Sud dans le cadre d'une convention tripartite entre le



SMET 71, Cideme et la Coopérative. Ici la mélangeuse qui brasse

matière organique à des déchets verts pour donner Compocea.



Le Smet valorise le biogaz produit pour fabriquer de l'électricité, pour environ 6 000 habitants (consommation électrique hors chauffage).